

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 25 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-cinq mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de

convocation :

19 mars 2024

Présents :

Mesdames, Messieurs, CAÏTUCOLI Christiane, DELAUNAY Gaylord, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Eric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien ;

Mis en ligne :

28 mars 2024

Nombre de

Conseillers en

exercice : 29

Procurations de vote et mandataires :

Mesdames, Messieurs, CAÏTUCOLI Christiane, DELAUNAY Gaylord, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Eric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien ;

Présents : 18

Votants : 23

Quorum : 15

Absents :

Monsieur GEZEQUEL Damien,

Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine, LE GUENNEC Jean-Michel ayant le pouvoir de VALLEE Priscilla, LEJOLIVET Bertrand ayant le pouvoir de DA CUNHA Manuel précisent ne pas pouvoir prendre part au vote, les deux présents quittent la salle.

Madame Laëtitia TORTELLIER est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 19 mars 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 9**Délibération n°2024-030. Finances : Attribution des subventions aux associations**

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le code général des collectivités territoriales**VU** l'avis de la commission élargie vie associative et ressources/vie économique du 12 mars 2024,**CONSIDERANT** l'intérêt de soutenir les associations thoréfoléennes

Madame Catherine BONNAFOUS représentée, Messieurs Jean-Michel LE GUENNEC (ayant le pouvoir de Madame Priscilla VALLEE) et Bertrand LEJOLIVET (ayant le pouvoir de Monsieur Manuel DA CUNHA) précisent ne pas pouvoir prendre part au vote et quittent la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE D'APPROUVER le tableau global des subventions aux associations comme suit :

Association	Total subvention 2024 €
Badminton TF	555.66
Baseball Softball Club TF	364.98
Basket TFBC	3 192.08
Billard ABTF	1 864.96
Courons à T.F.	837.31
ESTF Football	9 045.35
Flèche Thoréfoléenne	593.75
GR Breizhilienne	3 760.92
Gym Volontaire	878.08
Gym'Art Form'Fitness	1 113.88
Handball TFHC	1 716.64
Judo TF	2 441.97
Rando TF	164.64
Shoshin Ryu	368.25
Strange Rider	1 506.71
Temps Danses Thorigné	3 492.70
Tennis de table TFFT	40 063.76
Tennis TCTF	2 538.86
Thorigné Eaux vives	444.46
Ultimate UTF	687.91
Volley TFVB	246.25
Total SPORTS	75 879.13

AMHV	34 501.60
Atelier artistique	1 222.69
Atelier couture	323.34
Au bout du plongeur	3 500.00
Club informatique CITF	466.95
Créa patch	472.45
Des Livres et Nous	230.00
Euphorythme	750.00
Jeux et compagnie	650.00
Malle Théâtre	3 500.00
Oiseau Lyre	679.37
THF 36	1 100.00
Thoréfolivres	400.00
Total CULTURE LOISIRS	47 796.40
Ass. Thorigné-Mali ATM	1 100.00
Club de l'amitié	2 170.44
CVA	1 025.00
Gyorujbarat	1 187.40
Jardin partagé la Vigne	300.00
Jardins familiaux	300.00
Lusk Irlande	1 539.51
Thofou	1 500.00
UNC Soldats de France	620.00
Total DIVERS	9 742.35
Total GENERAL	133 417.88

DE PRECISER que le versement de 120 € à l'association UNC sur les 620 € est conditionné à la réalisation de a journée citoyenne 2024.

**Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE**

